Nations Unies A/C.2/68/SR.15

Assemblée générale
Soixante-huitième session

Documents officiels

Distr. générale
27 novembre 2013
Français
Original : anglais

Deuxième Commission

Compte rendu analytique de la 15e séance
Tenue au Siège, à New York, le lundi 21 octobre 2013, à 15 heures

Présidente : M^me^ Rebedea (Vice-Présidente) . . . . . (Roumanie)

Sommaire

Point 22 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (*suite*)

a) Suivi de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (*suite*)

b) Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit (*suite*)

Le présent compte rendu est sujet à rectifications. Celles-ci doivent être signées par un membre de la délégation intéressée, adressées dès que possible au Chef du Groupe du contrôle des documents (srcorrections@un.org) et portées sur un exemplaire du compte rendu.

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (http://documents.un.org/).

13-52451X (F)

Merci de recycler

En l'absence de M. Diallo (Sénégal), M^me^ Rebedea (Roumanie), Vice-Présidente, préside la séance.

La séance est ouverte à 15 h 10.

Point 22 de l'ordre du jour : Groupes de pays en situation particulière (*suite*)

a) Suivi de la Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (A/68/88-E/2013/81, A/68/88/Corr.1-E/2013/81/Corr.1 et A/68/217) (*suite*)

b) Conférence consacrée à l'examen décennal complet de l'application du Programme d'action d'Almaty : Répondre aux besoins particuliers des pays en développement sans littoral et créer un nouveau cadre mondial pour la coopération en matière de transport en transit entre les pays en développement sans littoral et les pays de transit (A/68/157) (*suite*)

1. **M. Bengaly** (Burkina Faso) dit que l'absence d'accès à la mer, l'éloignement des marchés internationaux et les coûts de transport compromettent le développement socioéconomique des pays en développement sans littoral. Remontant à 2003, le Programme d'action d'Almaty offrait un cadre de coopération entre les pays sans littoral et les pays de transit. Cependant, divers facteurs, notamment la hausse des coûts de transport, le changement climatique et l'accroissement de la population ont retardé le progrès des pays en développement sans littoral vers une plus grande participation au commerce international.

2. Les programmes mis en œuvre par son pays pour assurer la croissance et le développement durable et pour l'élimination de la pauvreté ont intégré les dispositions du Programme d'action d'Almaty au cours des dix dernières années. Le gouvernement travaille avec ses partenaires à une meilleure connectivité et pour faciliter l'importation et l'exportation via la Côte d'Ivoire, le Togo, le Ghana et le Bénin. Le Burkina Faso participe aussi au programme de facilitation des transports de l'Afrique de l'Ouest, qui a eu des effets tangibles sur le transport des marchandises en termes de coût et de temps. Il y a bien eu des progrès, mais une application intégrale du Programme d'action d'Almaty donnerait de biens meilleurs résultats.

3. Il est encouragé par la réunion récemment tenue par les pays africains pour évaluer le progrès de la réalisation du Programme d'action d'Almaty et par la décision prise par l'Assemblée générale de convoquer une conférence consacrée à l'examen décennal du programme. La question des pays en situation particulière doit être prise en compte dans la rédaction du programme de développement pour l'après-2015. Son gouvernement est sûr que l'application effective de mesures précises reflétant les cinq domaines prioritaires retenus dans le Programme d'action d'Almaty contribuerait notablement au développement des systèmes de transport de transit efficaces nécessaires pour que les pays en développement sans littoral puissent prendre part au système commercial international.

4. **M. Simati** (Tuvalu) engage instamment les Nations Unies à prêter une attention particulière aux pays les moins avancés et aux petits États insulaires en développement, et en particulier à réexaminer le fonds souverain d'affectation spéciale de Tuvalu comme moyen d'améliorer la viabilité financière du pays étant donné l'absence de possibilités de diversification économique.

5. Son pays est en bonne voie pour atteindre quatre des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) et pourrait en réaliser trois autres. Cependant, il est très peu probable que le pays puisse atteindre l'objectif relatif à la pauvreté, car il demeure très dépendant de l'aide et des transferts de salaires des travailleurs migrants.

6. Tuvalu se réjouit de la décision prise par le Conseil économique et social de retarder l'examen de la question du reclassement de Tuvalu, pays figurant actuellement parmi les moins avancés, étant donné son extrême vulnérabilité aux catastrophes naturelles, l'absence de perspectives productives et l'absence de progrès s'agissant de l'indicateur de vulnérabilité économique. Enfin, selon les prédictions relatives à la montée du niveau de la mer, Tuvalu risque d'être submergé. Il est essentiel de réduire les émissions de gaz à effet de serre au plus vite, de s'adapter au changement climatique, et aussi d'indemniser les petits pays insulaires en développement qui sont profondément affectés par ce changement.

7. **M. da Cruz** (Angola) dit que si les pays les moins avancés ont bien fait certains progrès vers la réalisation des objectifs consignés dans le Programme

d'action d'Istanbul, l'extrême pauvreté concerne toujours la majorité de la population. L'inégalité continue à s'aggraver, la part de la production manufacturière reste très insuffisante dans le produit intérieur brut (PIB), l'économie n'est que très peu diversifiée et est donc vulnérable et le chômage des jeunes demeure élevé. L'Angola appelle à appliquer intégralement le Programme d'action d'Istanbul dans l'esprit du rapport du Secrétaire général, pour faire en sorte que la moitié au moins des pays les moins avancés soient bientôt reclassés.

8. L'économie angolaise a connu un ralentissement au cours des quatre dernières années sous l'effet de la crise économique mondiale, mais le pays traverse une période de transformation économique et politique rapide. Son économie devrait s'accroître de 8,2 % pendant l'actuel exercice grâce à la vive activité des secteurs de l'énergie, des transports et de la construction. Le Gouvernement angolais a accéléré les investissements consacrés à la création d'emplois et à la diversification économique tout en réduisant la vulnérabilité du pays aux chocs extérieurs. Des progrès ont été effectués dans les secteurs de l'éducation et de la santé publique. Ces améliorations sont le résultat d'une stratégie adoptée par le gouvernement pour réduire la pauvreté et de son programme quinquennal de développement national, qui privilégie les zones rurales et cherche à améliorer les conditions de vie et augmenter le revenu moyen afin d'accélérer la réalisation des OMD.

9. Le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU a constaté que l'Angola remplissait les conditions de son reclassement hors de la catégorie des pays les moins avancés en 2012. Cependant, l'investissement étranger direct et l'aide publique au développement (APD) demeurent indispensables et l'Angola a invité ses partenaires de développement à accroître leur aide pour contribuer à résoudre les problèmes économiques, sociaux et environnementaux dans l'esprit des objectifs du Programme d'action d'Istanbul. Il est d'importance critique que les pays les moins avancés s'engagent fermement dans la voie de leur reclassement tout en maîtrisant eux-mêmes ce processus.

10. **M. Wang** Min (Chine) dit qu'un soutien effectif aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral est une condition essentielle de la réalisation des OMD et de la poursuite du développement et de la croissance mondiale. La communauté internationale doit intensifier l'application des programmes d'action d'Istanbul et d'Almaty et respecter les décisions que prennent les pays en développement s'agissant de leur développement. Les pays donateurs doivent honorer leurs engagements en matière d'APD et augmenter le soutien global qu'ils accordent aux pays les moins avancés et aux pays en développement sans littoral, en mettant l'accent sur le développement durable. Le système des Nations Unies pour le développement devrait intégrer les programmes d'action d'Istanbul et d'Almaty dans les programmes de pays et les programmes régionaux et devrait également encourager la coopération Sud-Sud en aidant les pays en développement dans les efforts qu'ils font pour assister les pays les moins avancés et les pays en développement sans littoral. Le Bureau du Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement doit être renforcé pour être à même de donner un soutien adéquat aux pays en situation particulière. Le résultat de la conférence consacrée à l'examen décennal complet du programme d'action d'Almaty devrait figurer en bonne place lors de la formulation du programme de développement pour l'après-2015. La Chine, en sa qualité de pays de transit, aidera les pays en développement sans littoral dans leur action de développement.

11. La Chine s'est engagée à accorder l'annulation complète des droits de douane qu'elle perçoit sur 97 % des articles importés des pays les moins avancés avec lesquels elle a des relations diplomatiques. Le Président chinois a annoncé une série d'initiatives pour concourir au développement de l'Afrique et le gouvernement a organisé plusieurs cours de création de capacités à l'intention de hauts fonctionnaires des pays en développement. La Chine a accédé à diverses conventions internationales sur le transit et s'est engagée dans la voie d'une facilitation régionale du commerce avec les pays en développement sans littoral dans le cadre de l'application du Programme d'action d'Almaty.

12. **M. Ricciardi** (Paraguay) dit que le point fort du Programme d'action d'Almaty est qu'il reconnaît l'existence d'un lien entre des mesures concrètes dans les cinq domaines prioritaires, de façon à intégrer les pays en développement sans littoral dans l'économie mondiale, réaliser les objectifs de développement et améliorer le bien-être de la population. Le Paraguay

progresse de façon satisfaisante dans la réalisation des OMD, en particulier ceux relatifs à l'accès de tous à l'adduction d'eau et aux soins de santé. D'autres objectifs tels que l'égalité entre les sexes dans l'éducation et la réduction de la mortalité infantile appellent des efforts supplémentaires.

13. L'essentiel des exportations du Paraguay sont transportées par voie fluviale jusqu'à la mer, mais un tiers l'est par voie terrestre. Or le réseau ferré du Paraguay est médiocre, et les retards aux frontières et les procédures douanières des pays de transit occasionnent des pertes financières. Les mêmes difficultés s'appliquent aux importations. Il est essentiel d'améliorer l'infrastructure et de faciliter le commerce transnational et de transit, pour le Paraguay mais aussi pour tous les pays en développement sans littoral. Pour rendre son économie plus diversifiée et plus inclusive, le Paraguay développe actuellement le secteur des services, mais celui-ci est particulièrement affecté par les coûts de transit. Le cycle de négociations commerciales multilatérales de Doha devrait aboutir à un accord sur la facilitation du commerce.

14. Le Paraguay est satisfait d'avoir été reconnu comme un lien crucial entre l'Atlantique et le Pacifique lors du vingt-troisième Sommet des chefs d'État et de gouvernement d'Amérique latine et il encourage les pays de transit d'Amérique latine et des Caraïbes à participer activement à la Conférence régionale d'examen du Programme d'action d'Almaty qui se tiendra bientôt dans sa capitale, Asunción.

15. **M. Bhattarai** (Népal) dit qu'il est peu probable que les pays les moins avancés atteignent les OMD avant la date butoir de 2015 du fait de leur vulnérabilité. La communauté internationale doit appliquer le Programme d'action d'Istanbul pour inverser la baisse de l'APD et de l'investissement étranger direct, relancer la croissance du secteur des services, remédier à la pénurie d'énergie et réduire les effets du changement climatique, autant d'obstacles aux efforts des pays les moins avancés. Il est essentiel que les engagements d'APD soient honorés et que, comme le stipule le Programme d'action d'Istanbul, les engagements d'aide soient réexaminés et repensés en 2015. Il appelle de ses vœux la création d'une banque technologique conçue pour aider les pays les moins avancés à acquérir et diffuser de nouvelles technologies pour faciliter leur développement. Les trois formes de coopération, Nord-Sud, Sud-Sud et triangulaire, sont toutes importantes.

16. Le développement d'ensemble du Népal est retardé faute de pouvoir participer de façon compétitive au commerce international du fait notamment de l'absence d'accès à la mer et à la technologie moderne. La coopération bilatérale, sous-régionale et régionale dans la diversification de l'infrastructure et la facilitation du commerce sont nécessaires pour que le Népal puisse avoir quitté en 2020 la catégorie des PMA.

17. Il est essentiel aussi de renforcer la coopération internationale au cours de la prochaine décennie pour aider les pays en développement sans littoral à réduire les coûts de transaction et les coûts de transit, améliorer la capacité productive, diversifier les exportations, créer des conditions favorables à une croissance économique durable et améliorer la robustesse de l'économie. Les Nations Unies doivent s'assurer que les besoins des pays en développement sans littoral et des pays les moins avancés sont dûment intégrés dans les débats sur le financement du développement durable, la définition du programme de développement pour l'après-2014 et autres processus pertinents.

18. **M. Naing** (Myanmar) dit que les pays les moins avancés continuent à avoir beaucoup de mal à réaliser la plupart des OMD. La communauté internationale doit leur fournir un complément d'assistance pour assurer leur transformation structurelle comme le prévoit le Programme d'action d'Istanbul. La création de capacités productives doit figurer au centre des efforts que font les pays les moins avancés pour réaliser une croissance et un développement durables.

19. Alors que le Myanmar est classé parmi les pays les moins avancés, il n'a pas reçu d'aide substantielle pour le commerce ou pour son développement économique au cours des 20 dernières années. Or, l'aide pour le commerce est d'importance vitale pour la création des capacités productives et l'équipement du pays. L'Union européenne a rétabli, au profit du Myanmar, les privilèges du système généralisé des préférences, mais son pays n'est pas encore admis à bénéficier de l'accès aux marchés en franchise de droits et sans quota pour toutes ses exportations. Selon un rapport établi par les Nations Unies, en 2012 le Myanmar a, de tous les pays les moins avancés, reçu la quantité d'APD la plus faible. L'Union européenne et

les pays donateurs doivent apporter une assistance liée au commerce, à la création de capacités et au développement.

20. Son gouvernement applique un programme de réformes économiques et sociales conçues pour faire en sorte que le pays remplisse en 2020 les critères qui le feraient sortir de la catégorie des PMA, l'orienter vers une économie de la connaissance et réaliser une croissance soutenue de 7,7 % au cours des cinq prochaines années.

21. **M. Dorji** (Bhoutan) dit qu'étant donné la gravité des problèmes auxquels ils se heurtent, la plupart des pays les moins avancés et des pays en développement sans littoral n'atteindront pas en 2015 leurs OMD. Au cours des cinq dernières années, l'économie du Bhoutan a crû à un taux moyen de 8 %, le taux de chômage est inférieur à 3 % et le pays a notablement progressé dans la réalisation des OMD, en particulier s'agissant de la réduction de la pauvreté. Pourtant, l'économie demeure fortement dépendante de l'aide, elle est animée par les importations et demeure vulnérable.

22. Le Bhoutan a intégré dans ses propres stratégies de développement les priorités définies dans le Programme d'action d'Istanbul et il est entièrement résolu à les appliquer. La reconnaissance internationale des besoins particuliers des pays en développement sans littoral a suscité un soutien tangible, mais ces besoins doivent être intégrés en bonne place dans le programme de développement pour l'après-2015, et il faut mettre l'accent sur la transformation structurelle, la diversification économique, l'amélioration du potentiel productif et l'acquisition de moyens de résister aux chocs extérieurs. Les pays développés doivent honorer leurs engagements d'APD. Les fonds et programmes des Nations Unies doivent traduire leur mandat politique en activités de développement sur le terrain. Le Bhoutan est favorable à la proposition du Secrétaire général de renforcer le Bureau de son Haut-Représentant pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits États insulaires en développement.

23. **M^me^ Chanda** (Zambie) dit que l'application du Programme d'action d'Istanbul doit intégrer le développement humain et social et ne pas se borner à stimuler la croissance économique. La Zambie et ses partenaires de développement doivent faire des efforts concertés pour atteindre les objectifs définis dans le programme; en particulier il faut réduire les taux de pauvreté qui sont très élevés, desserrer les contraintes qui pèsent sur la croissance économique et éliminer les obstacles structurels.

24. Le programme de développement zambien met en avant l'équipement et le développement humain, conditions essentielles de la poursuite de la croissance économique. Elle engage les gouvernements, les organisations non gouvernementales et les autres partenaires de développement à apporter leur contribution au fonds d'affectation spéciale pour le suivi de l'application du Programme d'action d'Istanbul. Moyennant une collaboration soutenue, la moitié des pays les moins avancés devraient être à même en 2020 au plus tard de sortir de cette catégorie.

25. Si l'on n'aplanit pas les difficultés auxquelles se heurtent les pays en développement sans littoral, ils continueront d'avoir du mal à créer de la valeur ajoutée. Parmi ces difficultés figurent l'insuffisance de l'infrastructure, le potentiel productif trop limité et l'absence de savoir-faire scientifique et technologique. La Zambie engage instamment la communauté internationale à appliquer des mesures précises consignées dans le Programme d'action d'Almaty et en outre de concentrer l'action menée sur le développement des moyens de transport, la croissance durable, le développement de l'informatique, l'intégration régionale et l'amélioration des capacités. Enfin, elle réaffirme que son pays est convaincu que c'est bien aux pays les moins avancés eux-mêmes qu'il incombe avant tout d'éliminer la pauvreté et d'assurer le bien-être de leur population.

26. **M. Gaumakwe** (Botswana) dit que faute d'accès à la mer, les pays en développement sans littoral sont pratiquement exclus du commerce international. De plus, si les investissements étrangers directs dans ces pays ont notablement augmenté ces dernières années, 5 % seulement du montant total de ces investissements sont allés à ces pays en 2012.

27. Les partenaires de développement devraient accroître leur aide financière et technique et encourager l'investissement étranger direct. Le changement climatique rend encore plus vulnérables aux catastrophes naturelles les pays en développement sans littoral et les effets de ce changement ont encore augmenté la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire et à la sécheresse. Les fonds publics consacrés à des investissements structurels essentiels tels que les

barrages doivent régulièrement être augmentés afin de tenir compte des mesures destinées à remédier aux imprévus résultant de changements environnementaux potentiels, ce qui complique l'achèvement de ces ouvrages. La communauté internationale doit donc aider les pays concernés à renforcer leur secteur agricole par un transfert de technologie, pour améliorer la sécurité alimentaire.

28. Le Botswana continue de concilier ses politiques avec les dispositions du Programme d'action d'Almaty et il travaille avec ses voisins à des initiatives visant notamment à développer l'infrastructure et à améliorer l'accès à l'informatique. Il accueille avec satisfaction les recommandations formulées par le Secrétaire général invitant la communauté internationale à continuer son aide technique, financière et de création de capacités pour soutenir de tels efforts. Le Botswana est acquis à l'idée de partenariat ou de coopération avec d'autres pays pour développer les grandes infrastructures, notamment les chemins de fer et les grandes routes ou encore les entrepôts de vrac.

29. **M. Msosa** (Malawi) dit que tout en saluant les efforts que font les partenaires de développement pour aider les pays les moins avancés, son gouvernement appelle de ses vœux une augmentation de l'aide accordée à ces pays pour qu'ils atteignent effectivement les OMD en 2015. Il espère que la communauté internationale continuera à aider ces pays par des investissements étrangers directs, une aide à la création de capacités, l'assistance technique et un soutien à la recherche et au développement.

30. Le Programme d'action d'Istanbul doit être mené à bien de façon à réduire de moitié le nombre des pays les moins avancés. Le Malawi a intégré dans sa stratégie nationale de croissance et de développement les objectifs du Programme dans les six domaines retenus : une croissance économique durable, le développement social, l'aide sociale et la gestion des risques de catastrophe, le développement de l'infrastructure, une meilleure gouvernance et les questions transversales.

31. Le Malawi se joint aux autres pays en développement sans littoral pour rappeler combien il importe d'intégrer les besoins de ces pays dans le programme de développement pour l'après-2015. Enfin, il engage les partenaires du développement à renouveler leur engagement en faveur du développement des pays en situation particulière.

32. **M^me^ Nosisi** (Afrique du Sud) dit que les pays les moins avancés sont encore caractérisés par un faible revenu par habitant, un faible niveau de développement humain et plusieurs handicaps économiques et structurels qui limitent leur capacité de résister à des chocs tant internes qu'externes. Ces problèmes sont compliqués encore par de nouvelles difficultés telles que l'instabilité constatée sur les marchés mondiaux, les fluctuations des cours de l'énergie et des matières premières et l'insécurité alimentaire. Les pays les moins avancés sont ceux qui sont le plus en retard dans la réalisation des objectifs de développement convenus sur le plan international, notamment les OMD. Et c'est l'Afrique subsaharienne qui est la région du monde qui compte le plus grand nombre de PMA, de sorte que l'Afrique du Sud a choisi en priorité les initiatives de développement régional répondant aux objectifs du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD). L'Afrique du Sud est favorable à une application effective du programme d'action d'Almaty et en particulier au développement de moyens de transport qui tiennent compte des besoins des pays en développement sans littoral et des pays en développement de transit.

33. C'est bien aux gouvernements des pays en développement qu'il incombe au premier chef d'assurer le développement, mais la communauté internationale et les partenaires du développement sont dans l'obligation de veiller à ce que les engagements pris soient bien honorés et que l'APD soit conforme aux priorités de création d'un potentiel productif dans les pays bénéficiaires. Il faut inverser la tendance à la baisse de l'APD.

34. Alors qu'ils sont les moins responsables du changement climatique, les pays les moins avancés sont ceux qui sont les plus affectés par lui. Il n'est donc que juste que les principaux pays responsables des émissions aident à assurer une meilleure protection des pays les moins avancés contre les effets du changement climatique. Les problèmes que rencontrent ces pays en général devraient figurer en très bonne place dans les débats sur la définition du programme de développement pour l'après-2015. La coopération Sud-Sud est d'importance cruciale pour les pays les moins avancés mais ne saurait remplacer la coopération Nord-Sud. L'Afrique du Sud continuera à travailler avec le Brésil et l'Inde pour résoudre le problème de la pauvreté et d'autres problèmes intéressant la santé publique, la lutte contre le sida, l'assainissement et

l'accès à l'eau potable, dans le cadre du Forum pour le dialogue Brésil-Inde-Afrique du Sud.

35. **M^me^ Robl** (États-Unis d'Amérique) dit que si au cours des dix dernières années, les pays les moins avancés ont collectivement réalisé une croissance relativement soutenue, la situation est inégale entre pays. Les disparités sont dues à des facteurs tels que la participation à un conflit armé, ou au contraire à des mesures telles que la diversification économique, l'investissement dans l'enseignement de qualité et le renforcement des structures de gestion publique. Les États-Unis apportent une APD aux pays les moins avancés, mais son pays est également favorable aux efforts multilatéraux, régionaux et privés qui cherchent à résoudre les problèmes de développement.

36. Il faut chercher avant tout à établir des moyens de transport efficaces et à faciliter le commerce, car cela aiderait à stimuler la capacité productive, à diversifier les exportations et à renforcer la résistance aux chocs externes et internes. Les États-Unis se féliciteraient d'un débat sur les moyens de développer la recherche scientifique et technologique dans les pays les moins avancés et d'améliorer la création à l'échelle mondiale de réseaux de chercheurs et d'institutions de recherche. La communauté internationale devrait augmenter l'investissement étranger direct réalisé dans les pays en situation particulière, ce qui, à son tour, créerait des conditions stables et prévisibles propices à l'investissement. La volonté clairement précisée des gouvernements de partager les gains résultant du développement entre tous les segments de la société attirerait de l'APD. Les pays doivent s'efforcer d'intégrer dans leur économie les femmes, les jeunes et les groupes désavantagés car cela devrait susciter une prospérité durable. La sortie d'un PMA de cette catégorie ne doit pas se faire brutalement et les donateurs et les bénéficiaires doivent prévoir le reclassement longtemps à l'avance pour en atténuer les risques.

37. **M^me^ Jerger** (Programme alimentaire mondial – PAM), parlant également au nom du Fonds international de développement agricole et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), dit que si la communauté mondiale a remarquablement progressé dans la réduction de la faim et dans la réalisation du premier des OMD, il y a encore dans le monde 842 millions de personnes qui n'ont pas assez à manger pour vivre en bonne santé. La proportion de personnes sous-alimentées dans les PMA est encore de 29 %. Si le développement humain ne tient pas compte des problèmes nutritionnels et de l'accès à l'alimentation, les investissements consacrés à la capacité productive risquent de rester lettre morte.

38. Les organismes basés à Rome ont créé un groupe de travail pour suivre l'application du Programme d'action d'Istanbul et notamment l'augmentation de la productivité agricole, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle et du développement rural. Ces dernières années, diverses initiatives ont témoigné d'un renouvellement de l'engagement mondial relatif à l'élimination de la malnutrition chez les enfants. Les programmes comprennent la mise en place de filets de sécurité sociale et ils doivent inclure des objectifs bien précis en matière de nutrition de façon à ce que l'on puisse mesurer les améliorations réalisées à cet égard. Le Programme alimentaire mondial a pris la tête d'initiatives, lancées dans plusieurs des PMA, visant à accorder aux petits exploitants agricoles un meilleur accès aux marchés et à améliorer leur revenu et leur accès aux aliments. Le Système d'information sur les marchés agricoles, dont le secrétariat est accueilli par la FAO, a retenu dans un premier temps quatre cultures d'importance particulière pour les pays les moins avancés : le blé, le riz, le maïs et le soja.

39. Les catastrophes naturelles menacent en permanence la sécurité alimentaire et les moyens d'existence des petits agriculteurs, en particulier dans les pays les moins avancés, où leurs effets sont encore amplifiés par la précarité des institutions et la médiocrité de l'équipement. Le Programme alimentaire mondial, *OXFAM America* et *Swiss Re* ont guidé une initiative de gestion des risques retenant pour cible les petits agriculteurs pour les aider à améliorer la gestion des ressources naturelles, avoir accès au microcrédit, être assurés, et pouvoir ainsi augmenter leur épargne. Le Programme alimentaire mondial est l'une des plus importantes institutions des Nations Unies, puisqu'il travaille avec les pays les moins avancés à la mobilisation des ressources; près de 70 % des dépenses opérationnelles du PAM sont réalisées dans les pays les moins avancés. Il cherche non seulement à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels de ces pays mais aussi à renforcer les marchés locaux; en 2012, le PAM a acheté 684 000 tonnes d'aliments dans les pays les moins avancés eux-mêmes. Depuis 2003, le Fonds international de développement agricole a alloué près

de 49 % du montant total de ses prêts et subventions aux pays les moins avancés.

40. L'urbanisation croissante dépendra de plus en plus d'une population rurale, corrélativement en diminution, qui devra pourtant produire les aliments consommés non seulement dans les zones surpeuplées de taudis des grandes agglomérations, mais aussi dans les zones rurales isolées, ce qui entraînera des problèmes de nutrition. Il est donc essentiel de relancer et de diversifier la production agricole dans les pays les moins avancés. Les organismes basés à Rome estiment que le Défi Faim zéro pourrait inspirer le programme de développement pour l'après-2015 et susciter de nouvelles actions aux niveau national et régional.

La séance est levée à 16 h 45.